

DEMANDE DE DISPENSE DE L'EXAMEN D'APTITUDE TECHNIQUE

DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'ÉQUIVALENCE D'UNITÉS  
D'ENSEIGNEMENT POUR LA FORMATION PRÉPARATOIRE AU  
DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE DANSE

DEMANDE DE DISPENSE DU DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE  
DANSE AU TITRE D'UN ENSEIGNEMENT DE LA DANSE DEPUIS PLUS  
DE TROIS ANS AU 11 JUILLET 1989, date de promulgation de la loi  
n°89-468 du 10 juillet 1989 relative à l'enseignement de la danse

Article L. 362-1 du code de l'éducation – Article L. 362.4 du code de l'éducation  
Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse  
en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation

*formulaire à retourner par courriel ou par voie postale à*  
**M. LE PRÉFET DE RÉGION - Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)**  
*du lieu de domiciliation du demandeur*

**CADRE RESERVÉ À L'ADMINISTRATION**

Date d'enregistrement de la demande : |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|

## IDENTIFICATION DU DEMANDEUR ou DECLARANT

Civilité:         Madame            Monsieur  

Nom de famille (nom de naissance) : .....

Nom d'usage (si différent du nom de famille) : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|

Lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Commune : .....

Pays : ..... Fax : .....

Téléphone : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Courriel : .....

### DEMANDE DE DISPENSE DE L'EXAMEN D'APTITUDE TECHNIQUE :

#### OPTION

- classique
- jazz
- contemporain

#### PIECES A JOINDRE

1° Photocopie d'une pièce officielle d'identité ou de la carte de séjour pour les étrangers résidant en France

2° Curriculum vitae détaillé mentionnant décrivant la formation initiale suivie et le parcours professionnel

3° Pièces justificatives attestant du suivi d'études en danse : diplômes, certificats de fin de formation, attestations d'admissibilité dans un cursus de formation professionnelle d'interprète, attestations de suivi de formations et de stages, attestations de réussite à des concours, récompenses pré-professionnelles

4° Pièces justificatives attestant de situations professionnelles dans le domaine de la danse : contrats de travail, bulletins de salaires, attestations d'employeurs, notification d'ouverture des droits au régime spécifique d'assurance chômage des artistes du spectacle vivant en tant qu'artiste chorégraphique.

**Attention : toute pièce établie en langue étrangère doit être accompagnée de sa traduction par un traducteur assermenté auprès des juridictions françaises <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956> ou auprès des autorités compétentes des pays membres de l'Union européenne ou membres de l'Espace économique européen.**

## DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'ÉQUIVALENCE D'UNITÉS D'ENSEIGNEMENT POUR LA FORMATION PRÉPARATOIRE AU DIPLOME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE DANSE :

### UNITES D'ENSEIGNEMENT

- formation musicale
- anatomie-physiologie
- histoire de la danse

### PIECES A JOINDRE

- 1° Photocopie d'une pièce officielle d'identité ou de la carte de séjour pour les étrangers résidant en France
  - 2° Curriculum vitae détaillé mentionnant décrivant la formation initiale suivie et le parcours professionnel
  - 3° Pièces justificatives attestant du suivi d'études en danse et dans d'autres domaines : diplômes, certificats de fin d'études, attestations de suivi de formations et de stages, qualifications professionnelles.
  - 4° Pièces justificatives attestant de situations ou récompenses pré-professionnelles et professionnelles dans le domaine de la danse : contrats de travail, bulletins de salaires, attestations d'employeurs, attestations de réussite à des concours, récompenses, notification d'ouverture des droits au régime spécifique d'assurance chômage des artistes du spectacle vivant en tant qu'artiste chorégraphique.
- Attention : toute pièce établie en langue étrangère doit être accompagnée de sa traduction par un traducteur assermenté auprès des juridictions françaises <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956> ou auprès des autorités compétentes des pays membres de l'Union européenne ou membres de l'Espace économique européen.**

## DEMANDE DE DISPENSE DU DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE DANSE AU TITRE D'UN ENSEIGNEMENT DE LA DANSE DEPUIS PLUS DE TROIS ANS AU 11 JUILLET 1989

### OPTION

- classique
- jazz
- contemporain

### PIECES A JOINDRE

1° La photocopie d'une pièce officielle d'identité ou de la carte de séjour pour les étrangers

2° Un curriculum vitae décrivant la formation et le parcours professionnel

3° Pièces justificatives attestant d'une expérience professionnelle en matière d'enseignement de la danse dans l'option choisie d'au moins trois ans au 11 juillet 1989 : contrats, bulletins de salaires, attestations d'employeur précisant les techniques de danse enseignées et le nombre d'heures d'enseignement effectuées durant les trois années antérieures au 10 juillet 1989, lettres de recommandations

**Attention : toute pièce écrite en langue étrangère doit être accompagnée de sa traduction par un traducteur assermenté auprès des juridictions françaises <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956> ou auprès des autorités compétentes des pays membres de l'Union européenne ou membres de l'Espace économique européen.**

Date : |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|

Lieu : \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données des organismes destinataires du formulaire